

Conseil Municipal du 27 février 2023		à	
N°ordre	45	Titre	Plan Canopée rue Paul Verlaine / Parc des Dunes - Fonds de concours de la Ville de Poitiers
N° identifiant	2023-0041		
Rapporteur(s)	M. Pierre NÉNEZ	PJ.	Plan Canopée Poitiers 2022-2023 - site rue Paul Verlaine
Date de la convocation	21/02/2023		
Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY		
Secrétaire(s) de séance			
Membres en exercice	52		
Quorum	27		
Présents	41	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux</p>	
Absents	8	<p>Mme Béatrice BEJANIN - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Alain CLAEYS - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Lucile VALLET Conseillers municipaux</p>	
Mandats	3	Mandants	Mandataires
		M. Aloïs GABORIT	M. Charles REVERCHON-BILLOT
		Mme Solange LAOUDJAMAÏ	M. Anthony BROTTIER
		Mme Agnès DIONÉ	Mme Claude THIBAUT

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 13, 15, 14, 16 à 49. Sortie de M. Stéphane ALLOUCH. Est sortie Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	Commission Transition écologique et résilience
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Adjointe Transition écologique Direction Nature - Biodiversité
------------------	--

Le plan Canopée vise à développer et préserver la couverture arborée du territoire. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des services rendus par les végétaux afin de construire un territoire plus robuste et résilient pour l'avenir. Cette stratégie se construit par une approche transversale en orientant l'effort de plantation sur les priorités identifiées du territoire et en facilitant les complémentarités entre approches sectorielles.

Sur la période de plantation 2022-2023, 23 sites ont été ciblés et présentés en Bureau municipal du 6 octobre 2022, pour un coût total de 500 000 €.

Cette végétalisation se projette sous différentes formes : micro-forêts, boisements en fond de bassin de gestion de l'eau de pluie, plantations en accompagnement de voirie et en périphérie de terrains de sport. Cette diversité de sites amène à engager un important travail transversal et pluridisciplinaire afin de répondre aux attentes politiques en matière de transition écologique du territoire.

C'est notamment le cas du projet de végétalisation de la rue Paul Verlaine ainsi que du parc des Dunes. Le plan Canopée ambitionne de végétaliser l'intégralité du terre-plein central de la rue Paul Verlaine, représentant un linéaire de 400 m, et 5 000 m² de boisement sur le parc des Dunes.

Les intérêts sont multiples et s'appuient sur les services rendus par la nature :

- gestion intégrée des eaux de pluie par la désimperméabilisation
- création d'un corridor écologique urbain (trame verte et trame brune)
- réduction des îlots de chaleur et amélioration confort thermique
- amélioration du cadre de vie.

La direction Eau-Assainissement de Grand Poitiers de Grand Poitiers conduit des opérations de travaux en matière de gestion des eaux pluviales urbaines. Cela se traduit notamment par la transformation des aménagements de gestion de l'eau de voirie traditionnellement conduite vers des ouvrages d'infiltration ou cours d'eau, entraînant surcharge ou dégradation des milieux. Plusieurs opérations de déconnexion du réseau d'eaux pluviales sont actuellement menées sur la ville de Poitiers.

Le parc des Dunes et la rue Paul Verlaine présentent des enjeux et peuvent être associés au programme de déconnexion mené par la collectivité. Pour cela, la direction Eau-Assainissement apporte son soutien technique afin de coordonner et piloter les dépenses de ces deux opérations d'aménagement de voirie.

L'opération globale s'élève à 290 000 € Hors taxe (HT) et se décompose de la manière suivante :

- travaux de voirie pour 260 000 € HT
- déviation/signalisation/investigations complémentaires : 10 000 € HT
- travaux d'abaissement de trottoirs/plantations réalisées en régie : valorisés à hauteur de 20 000 € HT.

La ville de Poitiers souhaite verser un fonds de concours de 125 000 € maximum, pour participer aux projets portés dans le cadre du plan Canopée. Ce fonds de concours pourra faire l'objet d'acomptes.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de valider le montage financier et technique du projet de végétalisation de la rue Paul Verlaine et du parc des Dunes**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense correspondante, soit 125 000 €, à l'opération 2002 « Plan Canopée et végétalisation des cours d'écoles », article 2041512 du budget Principal**

POUR	42	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	2	M. Stéphane ALLOUCH, Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN.

La Maire,

Mme Léonore
MONCOND'HUY

Le Secrétaire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	6 mars 2023	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	8 mars 2023
Date de réception en préfecture	6 mars 2023	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20230227-171159-BF-1-1
Nomenclature Préfecture	7.6	Contributions budgétaires	